



Événements

FÊTE CHAMPÊTRE

Le club des Aînés de la Baie invite tous les jeunes de 50 ans et plus de Papineauville au lancement des activités 2022-2023 au parc Henri-Bourassa de 9h30 à 15h, lundi le 19 septembre 2022.

L'invitation et la programmation sont disponibles sur le site de la municipalité de Papineauville et une copie papier vous sera envoyée par la poste.



Loisirs et culture

PROGRAMMATION DE LA RENTRÉE

Notre programmation loisirs et culture 2022-2023 est enfin arrivée!

Plusieurs nouvelles activités seront offertes, et ce, pour toutes les catégories d'âge!

PROGRAMMATION

Pour toute information, veuillez contacter Patrick Chartrand, responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, par téléphone ou par courriel au : [819-427-5141](tel:819-427-5141) poste 2585 / loisirs@papineauville.ca

NATATION - INSCRIPTION

Programmation des cours de natation - Automne 2022

Les inscriptions se feront à la piscine de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378, rue Papineau, **dimanche 18 septembre, de 10h00 à 12h00.**

Les places sont limitées, premier arrivé premier servi. **Horaire sujet à changement**

Les cours débuteront dimanche le 25 septembre 2022.

Pour informations : **(819) 427-5511 poste 2520.**

Pour consulter l'horaire des cours et les tarifs, visitez le site web municipal au www.papineauville.ca onglet loisirs.



Tourisme

MARCHÉ PUBLIC

Avez-vous eu la chance de visiter le marché public de Papineauville? Ouvert à tous les dimanches de 11h00 à 15h00 jusqu'au 2 octobre. Il ne vous reste que 3 dimanches.



Sécurité publique

FEUX EXTÉRIEURS

En automne, les propriétaires de terrains parsemés d'arbres se retrouvent avec un surplus de feuilles mortes. Pour vous aider à vous en départir de façon responsable, la municipalité a implanté des collectes de résidus de jardin et feuilles au printemps et à l'automne, et ce, dans le but de valoriser cette matière organique en compost.

En vertu du [règlement 2016-022](#) (règlement relatif à la sécurité incendie), il est strictement interdit de brûler ou de permettre de brûler des résidus ou déchets de construction, de l'herbe et des feuilles mortes. Cette action est nocive pour l'environnement et la santé des personnes exposées. Les contrevenants sont passibles d'amendes de 300 \$.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans ma municipalité, la vitesse n'est pas un jeu.

Notre but commun: améliorer la sécurité de tous les citoyens, de nos enfants, des plus vulnérables.

Soyez responsable et respectez la signalisation routière.

Soyez prudent lors de vos déplacements que ce soit sur la rue Papineau pour les élèves de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau ou sur les rues Viger et Jeanne-d'Arc pour les élèves de l'école primaire St-Pie-X.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous.



Environnement

ENCOMBRANTS – DERNIÈRE COLLECTE

Informations importantes concernant la dernière collecte des encombrants :

La collecte se fera par les employés municipaux, et ce, sur plusieurs jours.

Les équipes ne repasseront pas si vos encombrants ne sont pas en bordure de la rue dès 7h le 26 septembre pour le secteur rural et 7h le 27 septembre pour le secteur urbain.

Un maximum de 10 items est accepté par logement et peut-être déposé dès 16h00 la veille de la collecte. Vous devez séparer vos encombrants de vos ordures ménagères.

*******Les matériaux de construction ne sont pas acceptés ni les items acceptés gratuitement à l'écocentre (ex. : appareils électroniques, téléviseur, ampoule, peinture, etc.)*******

RÉSIDUS VERTS

La municipalité effectuera au cours des prochains mois 6 collectes de résidus verts, les 19 septembre, 3-17-31 octobre & 7-14 novembre. Vos sacs doivent être en bordure de la rue avant 7h le jour de la collecte. Seuls les sacs de papier seront acceptés. Aucune limite de quantité.

Pour les citoyens du secteur rural un appel doit être effectué à la municipalité, au plus tard, la veille de la collecte au 819-427-5511 poste 2501.

Toutes les dates des collectes de résidus verts sont disponibles dans votre calendrier municipal ainsi que sur le site internet municipal dans l'onglet événement.



Finances et taxation

Petit rappel - Le 4e versement des taxes municipales était le 1er septembre dernier. Il se peut que vous receviez un état de compte. Consultez les envois postaux que nous effectuons. Cela vous évitera une mauvaise surprise.



Communiqué

DÉPÔT DE RÔLE – SÉANCE D'INFORMATION

Vous êtes conviés à une séance d'information sur le dépôt du nouveau rôle triennal de la municipalité de Papineauville qui sera en vigueur à compter du 1er janvier 2023. Ce rôle d'évaluation indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande et est l'outil de base pour le calcul des taxes et compensations municipales.

Monsieur Stephane Roy de la firme SERVITECH sera présent le mardi 4 octobre prochain, 18h30 au 2e étage de l'Ancienne-Mairie (277, rue Papineau) afin de présenter ce nouveau rôle d'évaluation.

NOUVELLES SIGNALISATIONS

Mise en place de signalisation routière

La nouvelle signalisation routière de non-stationnement est en cours d'installation sur les rues suivantes:

rue Viger côté sud (sur la longueur de la piste cyclable)

rue Tétreau (sur la longueur de la piste cyclable)

rue Laval côté est (soit de la rue Henri-Bourassa à la rue Papineau)

rue Major (des deux côtés entre le 100 et le 129)

Soyez vigilants.

ABRI TEMPO ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'autos et les clôtures à neige peuvent être installés dès le 1er octobre. L'abri d'auto doit être localisé sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être situé à une distance minimale de 1 mètre du trottoir ou de la bordure de la rue et de toutes marges latérales. **Règlement 2022-005**

ÉLECTIONS PROVINCIALES – BUREAU DE VOTE

Vote par anticipation: Les 25 et 26 septembre au centre communautaire (378C, rue Papineau - derrière l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau).

Jour du scrutin: Le 3 octobre dans les bureaux de la MRC de Papineau (266, rue Viger) et de l'école St-Pie X (183, rue Jeanne-d'Arc).

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Les services administratifs et de l'urbanisme seront fermés lundi le 10 octobre.